

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°59 -2014

SEANCE du Jeudi 27 Novembre 2014

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11

Présents : 10

L'an deux mille quatorze et le jeudi 27 Novembre 2014 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 20 novembre 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** Mme BLANC Danielle, Mme Noëlle STEFANI, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

**Absente excusée :** Céline TRUCH

**Secrétaire de séance :** Pierre POUILLARD

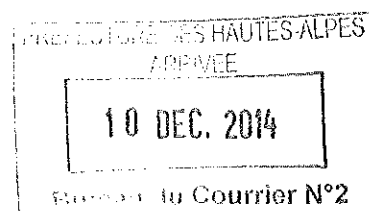
**Objet :** / Demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire sénatoriale – Création bibliothèque/médiathèque

Le Maire rappelle aux membres présents le projet de la création d'une bibliothèque/médiathèque.

Le montant estimatif des travaux est de 70 700 € HT et le plan de financement pourrait s'établir comme suit :

|                                     |                     |
|-------------------------------------|---------------------|
| - Autofinancement                   | 24 250, 00 €        |
| - Conseil Général                   | 36 450, 00 €        |
| - Réserve parlementaire sénatoriale | <u>10 000, 00 €</u> |
| Montant Total HT                    | 70 700, 00 €        |

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :



- Accepte la proposition de son Maire,
- Sollicite une aide auprès de Monsieur le Sénateur dans le cadre de sa réserve  
Parlementaire,
- Approuve le plan de financement proposé.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 27 Novembre 2014

Le Maire

Rémi COSTORIER

